Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 035-243500774-20260428-DEL2026_105-DE

Liffré=Cormier
COMMUNAUTÉ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 AVRIL 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX LE VINGT-HUIT AVRIL A VINGT HEURE TRENTE, les membres de la Communauté de communes de Liffré-Cormier Communauté, désignés conformément aux dispositions des articles L 5211.7 et L 5214.7 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Guillaume BEGUE.

Lieu de la séance Salle des Halles, Saint-Aubin-du-Cormier

Date de convocation 22 avril 2026

Présents MMES A. BEAULIEU, L. BODIN, C. BRIDEL, I. CERNEAUX, K. CHESNAIS-GIRARD, S. CHYRA, I. GAUTIER, C. GILLET, N. HEUZE-MICHEL, M. LANGLAIS-ELLEOUET, C. LE BON, C. LEMOINE, P. MACOURS, A-L. OULED-SGHAÏER, E. THOMAS-LECOULANT, B. VANNIER, MM O. BARBETTE, J. BEGASSE, G. BEGUE, J. BELLONCLE, B. BONENFANT, B. CHEVESTRIER, Y. DANTON, J. DELAUNAY, G. DUMONT, E. FLAUX, E. FRAUD, T. JOUANGUY, M. V. LEMIERE, Y. LE ROUX, J-M. PELLEN, J-PH. ROUDIER, M. F. TROUVE R. SALAUN, D. VEILLAUX.

Absents représentés M. L. BOUTHELOUP (POUVOIR A M. D. VEILLAUX), M. A. PECHON (POUVOIR A M. J. BELLONCLE),

Absents

Secrétaire de séance M. D. VEILLAUX

ADMINISTRATION GENERALE

Présentation des dernières décisions prises par Monsieur Le Président et Le Bureau Communautaire dans le cadre de leurs délégations

---

Rapporteur : Guillaume BEGUE

Par délibération n° 2020/082 en date du 7 juillet 2020, le Conseil Communautaire délègue au Président une partie de ses attributions conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Par délibération n° 2022/166 en date du 4 octobre 2022, le Conseil Communautaire délègue au Bureau Communautaire une partie de ses attributions conformément à l'article L. 5211-10 du CGCT.

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 035-243500774-20260428-DEL2026_105-DE

Conformément à ce même article, le Président rend compte des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Décisions prises par le Président dans le cadre des délégations reçues :

- **Décision n°2026-10 en date du 19 janvier 2026** : Signature d'une convention d'occupation temporaire sur les parcelles ZH 530 et 532 situées sur la ZAC de la Mottais en la commune de Saint-Aubin-du-Cormier au profit de la Société SOPRIM
- **Décision n°2026-12 en date du 21 janvier 2026** : Avenant n°2 – Marché 2024-0033 – Programme de renouvellement et de réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement – Canalisations fuyardes
- **Décision n°2026-16 en date du 27 janvier 2026** : Attribution du marché n°2026-0007_CFM_Installations du circuit direct SDIS dans la chaufferie Bois commune existante à La Bouëxière à l'entreprise AIR V pour un montant de 10 100,80 euros HT
- **Décision n°2026-17 en date du 29 janvier 2026** : Avenant n°1_Marché 2025-0007_Lot n°3 - TG INFORMATIQUE_Modification de lignes au BPU
- **Décision n°2026-18 en date du 3 février 2026** : Avenant n°2_Marché 2022-0012_Marché de travaux de voirie et réseaux 2022-2026_Modification des prestations
- **Décision n°2026-19 en date du 3 février 2026** : Avenant n°2_Marché 2023-0060_Lot n°1_Contrôles périodiques règlementaires 10 lots_Modification des prestations
- **Décision n°2026-20 en date du 3 février 2026** : Avenant n°1_Marché 2023-0060_Lot n°7_Contrôles périodiques règlementaires 10 lots_Modification des prestations
- **Décision n°2026-22 en date du 10 février 2026** : Attribution du marché n°2025-0050_CFM_Acquisition, livraison et installation des 2 autolaveuses pour la piscine à l'entreprise NILFISK pour un montant de 21 998,52 euros
- **Décision n°2026-23 en date du 10 février 2026** : Avenant n°1_Marché 2019-03_Lot n°2_Mission de coordonnateur sécurité et protection de la santé (SCOPI)
- **Décision n°2026-25 en date du 27 février 2026** : Convention d'échange de données – Mise à disposition de l'outil WebSIG SUREAU-ANC – SMG Eau 35
- **Décision n°2026-27 en date du 3 mars 2026** : Avenant n°1 et 2 - Marché 2025-0005 - AMO reprise du dossier de réalisation modifié de la ZAC de la Mottais
- **Décision n°2026-28 en date du 5 mars 2026** : Attribution du marché 2025-0056_Étude d'évaluation de l'impact des limites paysagères à l'entreprise SCE ET SES ATELIERS UP+ pour un montant de 14 857,50 euros HT

Décisions prises par le Bureau dans le cadre des délégations reçues :

- **Décision n°2026-05 en date du 21 janvier 2026** : Attribution de subvention PASS Accompagnement Agricole
- **Décision n°2026-13 en date du 21 janvier 2026** : Indemnisation de l'exploitant agricole – Parcelle ZO 0013 – Rives-du-Couesnon (2 fuites Alimentation en Eau Potable)
- **Décision n°2026-21 en date du 6 février 2026** : Signature de convention avec le Syndicat Départemental d'Energie (SDE) 35 pour le travail de construction de la SPV EnR territoriale, le développement des projets solaires Photovoltaïques (PV) ciblés et la mise en œuvre des boucles locales d'autoconsommation.
- **Décision n°2026-29 en date du 3 mars 2026** : Attribution d'une subvention à l'association « Changeon en festival » dans le cadre de l'appel à projet « Agissons pour le climat »
- **Décision n°2026-30 en date du 3 mars 2026** : Attribution d'une subvention à l'association « Le repErt » dans le cadre de l'appel à projet « Agissons pour le climat »
- **Décision n°2026-31 en date du 3 mars 2026** : Attribution d'une subvention à l'association « Liff'Echange » dans le cadre de l'appel à projet « Agissons pour le climat »
- **Décision n°2026-32 en date du 3 mars 2026** : Attribution d'une subvention à l'association «Ragoles et Beruchets» dans le cadre de l'appel à projet « Agissons pour le climat »

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 035-243500774-20260428-DEL2026_105-DE

- **Décision n°2026-33 en date du 3 mars 2026** : Attribution d'une subvention à l'association « le Mauclerc » dans le cadre de l'appel à projet « Agissons pour le climat »
- **Décision n°2026-34 en date du 3 mars 2026** : Attribution d'une subvention à l'association « La Bouëxière Environnement » dans le cadre de l'appel à projet « Agissons pour le climat »

La séance est levée à 21h35

Fait à Saint-Aubin-du-Cormier, le 28 avril 2026

Le Président,	**La Secrétaire de séance,**
Guillaume BEGUE	David VEILLAUX

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Liffré-Cormier Communauté.